
De la perceptibilité des communautés francophones au Canada

Robert Stebbins
*Département de sociologie
Université de Calgary*

Plusieurs communautés francophones passent inaperçues au Canada. Bien entendu, ce n'est pas le cas au Québec ou dans certaines régions de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, mais cela existe ailleurs au Canada. Dans cet article, je clarifierai d'abord quelques notions que j'appliquerai ensuite à diverses communautés avant de conclure sur le problème du manque de perceptibilité de ces communautés et des conséquences que cela entraîne.

SOCIÉTÉS ET COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES DU CANADA

Le Canada francophone peut se diviser en cinq régions qui ont chacune des caractéristiques sociales, culturelles, historiques et géographiques particulières. Le Québec est, à tous les points de vue, une société distincte au Canada, mais ce n'est pas la seule. L'Acadie – c'est-à-dire le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard francophones – est une région culturelle et linguistique moins marquée que le Québec, mais plus que ne le sont Terre-Neuve, l'Ontario et l'Ouest du pays qui sont perçus globalement comme étant plus près de la culture anglo-saxonne.

Chaque région francophone suffisamment développée pour être reconnue comme une société ou, plus exactement comme une sous-société, est une composante de la société canadienne. Si, en ce début du XXI^e siècle, le Québec est la seule région qui jouisse d'une

complétude institutionnelle, c'est-à-dire d'un niveau d'organisation sociale et culturelle tel qu'il permet à chaque individu qui y habite de vivre totalement en français, il en est autrement dans les quatre autres régions que ce soit en Ontario ou en Acadie et, surtout, à Terre-Neuve et dans l'Ouest où il n'y a aucune société francophone qui ont un tel avantage (Cardinal, Lapointe et Thériault, 1994 ; Stebbins, 1994).

Si certains groupes francophones à l'extérieur du Québec sont majoritaires dans leur région ou au sein de leur localité, ils vivent tous en fait dans un milieu paritaire ou minoritaire. En théorie, les sociétés paritaires sont des sociétés bilingues qui disposent d'un réseau institutionnel adéquat pour desservir chacune de leurs deux composantes linguistiques. On y compte suffisamment de locuteurs de chacune des deux langues pour qu'il y ait reconnaissance mutuelle dans tous les domaines de la vie civile. De fait, le Canada ne compte pas de sociétés paritaires, il existe plutôt des communautés paritaires là où il y a une « minorité significative » – c'est-à-dire un ratio maximum de trois pour un et minimum de un pour trois – dans une région ou au sein d'une communauté donnée. Une société linguistiquement paritaire n'implique pas que chaque individu qui la compose soit bilingue, mais suppose qu'il y a assez de locuteurs bilingues pour occuper les postes de service dans le commerce, la fonction publique et les soins de santé pour permettre à chacun de recevoir les services dans sa langue. Pointe-de-l'Église en Nouvelle-Écosse, Sudbury en Ontario et Saint-Boniface au Manitoba sont trois exemples de communautés linguistiquement paritaires au Canada.

Dans les sociétés minoritaires, les francophones sont en nombre inférieur et, au Canada, ils vivent généralement une situation d'incomplétude institutionnelle. Une bonne partie de leurs activités quotidiennes se déroulent donc en anglais. En milieu minoritaire, la langue française est parfois – et exclusivement – utilisée dans le domaine des loisirs, de l'éducation, de la religion et de la famille. Puisque, au Canada, les francophones sont moins de 25 % de la population totale, il n'est pas surprenant que la question de la survivance de la vie française – et surtout de leur langue – soit depuis fort longtemps la question la plus fondamentale qu'ils se posent.

Les chercheurs qui travaillent sur la francophonie canadienne préfèrent utiliser les concepts de majorité, de parité et de minorité

plutôt que celui d'ethnicité parce que ce dernier ne cerne pas de façon satisfaisante la situation des francophones. Au Canada, un groupe ethnique se compose d'autochtones ou d'immigrants qui se distinguent par leur race, leur religion, leur langue ou leur nationalité d'origine, et ses membres ne sont pas reconnus comme des bâtisseurs du pays. Or, les francophones, venant jadis de France, ne peuvent être qualifiés d'ethniques parce que, avec les anglophones issus de la Grande-Bretagne, ils forment les peuples fondateurs de la nation. Aujourd'hui, la *Loi sur les langues officielles* donne aux francophones et aux anglophones des droits particuliers partout au pays et ce sont précisément ces droits qui font que même les francophones vivant en milieu minoritaire ne sont pas sans pouvoir.

Outre les concepts précédents qui réfèrent au ratio anglophone/francophone, il est aussi important de dire quelques mots sur le concept de « communauté symbolique » tel que défini par Anthony Cohen en 1985 :

the reality of [symbolic] community lies in its members' perception of the vitality of its culture. People construct community symbolically, making it a resource and repository of meaning, and a referent of their identity (Cohen, 1985 : 118).

Il existe des communautés francophones symboliques à Vanier près d'Ottawa, à Saint-Boniface en banlieue de Winnipeg et dans le quartier Bonnie Doon à Edmonton. Dans ces endroits des francophones ont été présents dès la fondation de la ville et ils occupent toujours un territoire bien délimité qui sert de point d'ancrage depuis de nombreuses années. Ces collectivités sont aujourd'hui formées d'un bon nombre de francophones « de souche » auxquels se sont ajouté un certain nombre de nouveaux migrants qui n'arrivent toutefois pas à en changer les caractéristiques d'origine. Ces communautés symboliques ont réussi à maintenir, jusqu'à aujourd'hui, une continuité institutionnelle non seulement dans les domaines de la famille, de la religion et de l'éducation, mais aussi au travail et dans les loisirs. Ces vieilles communautés sont plus visibles que les « communautés migrantes » formées plus récemment et dispersées sur l'ensemble d'un territoire. On trouve de ces communautés migrantes – c'est-à-dire sans regroupement véritable – à Vancouver, Calgary, Toronto, Hamilton et Halifax.

Voyons maintenant comment ces concepts relatifs au nombre, d'une part, et à la vitalité de leur culture, d'autre part, s'appliquent en Acadie, à Terre-Neuve, en Ontario et dans l'Ouest canadien.

L'Acadie

En Acadie, et surtout dans le nord et l'est du Nouveau-Brunswick, on est fier de l'héritage français. Cependant, puisque l'anglais est aussi utilisé dans l'affichage, les avis publics et les annonces commerciales, le visiteur a parfois du mal à le percevoir. Par contre, dans les commerces situés dans les endroits très francophones comme Caraquet, Edmunston et plusieurs communautés francophones dans le nord et l'est du Nouveau-Brunswick, de même que, mais à un degré moindre, Pointe-de-l'Église en Nouvelle-Écosse et Abram Village dans l'Île-du-Prince-Édouard, on parle français. Ainsi, même si l'Acadie se classe comme une société francophone majoritaire, ce descripteur ne s'applique vraiment qu'au nord et à l'est du Nouveau-Brunswick (Stebbins, 2000 : chap. 5).

Ailleurs, la présence francophone est plus ou moins perceptible ; toutefois, la vitalité de la langue française y demeure intéressante. Howard Giles, Richard Bourhis et Donald Taylor soutiennent que la « vitalité ethnolinguistique » résulte d'un ensemble de facteurs structureaux, dont le statut ou le prestige de la langue, la présence de locuteurs et le support institutionnel, qui permettent à un groupe linguistique d'être actif et de se distinguer dans ses relations avec d'autres groupes. Des trois composantes de vitalité identifiées ci-haut, c'est la dernière qui pèse le plus lourd sur la perceptibilité. La représentation formelle et informelle que la langue reçoit dans chacune des institutions d'une communauté est directement proportionnelle au degré de support institutionnel qu'elle reçoit (Giles, Bourhis et Taylor, 1977 : 308). On peut mesurer la vitalité de la langue en notant le nombre de fois que le français écrit est visible dans les espaces publics et la fréquence des conversations tenues en français.

Lors d'un voyage dans plusieurs communautés francophones, j'ai noté, de manière systématique, la présence du français écrit sur :

- les annonces d'accueil ou d'au revoir des localités ;
- le nom des rues ;
- la signalisation routière (stop, stop-arrêt, arrêt) ;
- les panneaux devant les églises catholiques, sur les terrains des écoles, les centres de jour et les résidences pour personnes âgées ;
- les affiches commerciales (par exemple : les panneaux d'affichage, les enseignes de magasins, les annonces dans les vitrines) ;
- les panneaux indiquant la présence d'institutions publiques telles que les parcs, les hôtels de ville, les bibliothèques, les hôpitaux ;
- les avis sur les panneaux d'affichage dans les hôtels de ville ou les supermarchés ;
- les livrets et dépliants produits localement.

J'ai aussi noté s'il y avait une caisse populaire, une section des Chevaliers de Colomb, des clubs et des centres communautaires et culturels francophones. Pour ce qui est du français parlé, j'ai seulement noté les conversations sur la rue ou dans les supermarchés, les restaurants et les pharmacies. Par exemple, lorsque je faisais des achats, j'attendais pour voir quelle langue on allait utiliser pour m'adresser la parole.

À l'exception de la partie nord et est du Nouveau-Brunswick, il existe en Acadie ce qu'on pourrait appeler un « bilinguisme éparpillé » c'est-à-dire que quelques-uns des indicateurs énumérés ci-haut étaient parfois en français et en anglais, très rarement en français seulement et, plus souvent qu'autrement, en anglais seulement. Pointe-de-l'Église en Nouvelle-Écosse et Abram Village à l'Île-du-Prince-Édouard sont des exceptions avec une présence francophone plus marquée que dans les autres localités de leur région respective.

Ailleurs, il a fallu scruter avec soin chaque localité, à la recherche des affiches commerciales – généralement l'élément de mesure le plus accessible – qui s'avérait d'ordinaire en anglais et parfois dans les deux langues. Par contre, là où il y avait un nombre suffisant de fidèles francophones, on pouvait trouver des panneaux bilingues

annonçant l'heure des messes du dimanche devant l'église catholique. Un certain nombre de petits villages n'avaient ni club francophone, ni centre communautaire, ni caisse populaire, ni section des Chevaliers de Colomb.

Bref, une bonne partie de l'Acadie se compose de villages et de villes où les francophones vivent en milieu minoritaire et où le français écrit et parlé n'est présent qu'à l'occasion. Avant de parler de la faiblesse de la langue française, il faudrait étudier d'autres critères de vitalité ethnolinguistique dont ceux relatifs à l'identité, l'éducation, l'utilité et le symbolique (O'Keefe, 1998 : 10)¹.

Terre-Neuve

Le fait français à Saint John's, Terre-Neuve, est à peine perceptible. Il serait totalement invisible si ce n'était des panneaux dans les deux langues devant certaines écoles, des panneaux en français devant un petit nombre d'écoles francophones et, là où ils existent, des panneaux en français devant les centres culturels et communautaires francophones. Par contre, la visibilité francophone est un peu plus grande dans la péninsule de Port-au-Port.

Les panneaux de signalisation sur les autoroutes menant à cette péninsule disent – en anglais – que cette région est la Côte française (*French Shore*) de Terre-Neuve, le Pays de nos ancêtres français (*Country of our French Ancestors*). On y trouve des patronymes français, tels que Benoît, Jesso, Simon et Lainey, inscrits sur plusieurs boîtes aux lettres le long des routes mais, comme tout chercheur dans ce domaine le sait, les personnes peuvent être assimilées à la communauté anglophone et, finalement, il n'y a que leur nom pour rappeler leurs origines françaises. En 1997, dans l'ensemble de la péninsule, toutes les annonces commerciales étaient en anglais, les quelques rares panneaux d'arrêt étaient aussi en anglais et personne ne s'est préoccupé d'inscrire le nom des rues, que ce soit en anglais ou en français.

1. La question de la vitalité ethnolinguistique en Acadie et dans d'autres sociétés francophones vivant en milieu minoritaire au Canada est traitée en détail dans Stebbins (2000).

À La Grand'Terre, la seule transaction que j'ai initiée en français au magasin général s'est menée dans un mélange d'anglais et de français. Le panneau indicateur de la chapelle catholique de cette localité est partiellement bilingue tandis que celui du bâtiment qui loge l'école et le centre communautaire est entièrement en français. Le panneau d'accueil la petite ville est bilingue, tout comme ceux de Cap-Saint-Georges et de l'Anse-aux-Canards. Ces deux dernières localités ont des centres culturels dont les panneaux indicateurs sont en français et, à Cap-Saint-Georges, il y a aussi quelques espaces publics et institutions qui portent des inscriptions bilingues. Aucune de ces trois localités de la péninsule n'a de caisse populaire, de section des Chevaliers de Colomb, de club francophone ou de centre de jour.

Pour ce qui est du support institutionnel de la vitalité ethno-linguistique, aussi bien dire qu'elle est inexistante même dans les trois communautés les plus francophones de Port-au-Port. Règle générale, on trouve dans les communautés francophones de Terre-Neuve ce bilinguisme éclaté tellement fréquent dans l'ensemble du Canada atlantique.

L'Ontario

L'éventail complet des degrés de perceptibilité se voit en Ontario. Même si les villes telles que Sault-Sainte-Marie, Thunder Bay et Toronto ont des populations francophones non négligeables (en 1996, 4,3 %, 2,5 % et 1,5 % respectivement) (Maxwell, 1977 ; Savas, 1990), la langue française y est à peine perceptible. Au début des années 1990, Sault-Sainte-Marie et Thunder Bay se sont déclarées – et ont largement publicisé leur décision – villes unilingues anglaises ; un geste indicatif du peu d'importance accordé aux francophones qui y vivent.

Par contre, plusieurs communautés francophones dans le nord et l'est de l'Ontario peuvent être décrites comme des lieux où le fait français est modérément perceptible. Dans ces communautés on voit de nombreux panneaux-réclames bilingues. Les noms de rue, les panneaux d'arrêt et ceux devant les églises et les organismes franco-

phones locaux sont aussi écrits en anglais et en français. Puisque l'affichage commercial est l'indicateur le plus sensible pour ce qui est de l'exclusion ou de l'inclusion du groupe minoritaire, je peux dire que les villes de Timmins, de Prescott et de Kapuskasing sont des communautés où la perception de la francophonie est moyenne. Enfin, des villes telles que Hearst, Moonbeam et Mattice-Val Côté – dont la population francophone varie de 86 à 91 % –, sont tout aussi francophones que Caraquet et Edmunston au Nouveau-Brunswick.

L'Ouest

Comme c'est le cas pour les autres régions du Canada, la présence francophone dans l'Ouest est plus perceptible dans les villages et les petites villes, moyennement perceptible dans les villes plus importantes et peu perceptible dans les grandes villes et les cités. Les villes de Saint-Claude, de Notre-Dame-de-Lourdes et de Saint-Pierre-Jolys au Manitoba, de Zenon Park en Saskatchewan et de Falher et le village de Saint-Isidore en Alberta jouissent toutes d'une complétude institutionnelle et tous les indicateurs habituels de francité y sont présents. On utilise le français non seulement pour les activités sociales, religieuses et éducatives, mais aussi dans le domaine financier (surtout les caisses populaires), des services publics et des communications (noms de rue, avis publics). Le secteur commercial par contre présente un mélange de français et d'anglais et la publicité y est parfois en français, parfois en anglais, parfois dans les deux langues. Les conversations se déroulent dans les deux langues et il n'est pas rare que les locuteurs changent de langue quand cela semble plus facile pour eux et pour leurs interlocuteurs.

Par contre, dans d'autres villes d'importance comparable, la perceptibilité du fait français est sensiblement moindre; je pense notamment à La Broquerie et à Sainte-Agathe au Manitoba, à Willow Bunch en Saskatchewan et à Legal et McLennan en Alberta. À Willow Bunch (34,8% de francophones) par exemple, le panneau d'accueil, les renseignements devant l'église catholique locale et l'inscription devant le centre culturel francophone étaient écrits en français et en anglais. Toutefois, au restaurant de l'hôtel local, j'ai

entendu quatre hommes, assis à la table voisine, tenir une conversation animée en anglais au sujet d'une tempête de vent qui avait atteint la ville pendant la nuit précédente et, ensuite, parce que l'un d'entre eux avait placé un mot français dans la conversation, se mettre à converser dans un français de qualité. À Ponteix, ville pourtant à majorité francophone (65,6 %), seuls les panneaux devant l'église et le centre culturel francophone soulignent cette présence française. Cependant, le pompiste m'a assuré que « *everyone here speaks French* ». À partir d'un tel exemple, nous pouvons dire que, même dans de petites communautés, peu de perceptibilité n'est pas nécessairement signe de peu de vitalité linguistique.

En fait, dans les villes de l'Ouest, surtout les plus importantes, une faible perceptibilité est la norme même si la vitalité linguistique est, en général, très élevée. Le fait français y serait complètement invisible si ce n'était des panneaux apposés sur plusieurs écoles bilingues, d'autres, tout en français, sur des écoles françaises et, là où cela existe, les panneaux du centre culturel et communautaire francophone local. Les paroisses francophones urbaines, lorsqu'elles existent, ont aussi des panneaux en français.

Edmonton est un cas d'exception parmi les villes de l'Ouest où, depuis quelques décennies maintenant, la visibilité francophone a considérablement augmenté, notamment dans le quartier Bonnie Doon où, à l'intérieur d'un kilomètre carré environ, on trouve les institutions francophones suivantes : une école secondaire, une église catholique, une résidence pour aînés, une section des Chevaliers de Colomb, un centre culturel, un édifice à bureaux et la Faculté Saint-Jean avec ses résidences d'étudiants. À quelques rues de là se trouve un autre édifice qui loge plusieurs entreprises et un bistro où le français est à l'honneur. Toutes ces institutions sont incluses dans la région de recensement 020 et, selon le recensement de 1991, la population de langue maternelle française s'y élevait à 11,7 % (ce taux tient compte des réponses simples et multiples). Un peu plus à l'est, dans la région 035, la proportion était de 5,3 %, tandis qu'elle s'élevait à 2,5 % pour l'ensemble de la ville d'Edmonton (Statistic Canada, 1993).

Pour résumer, disons que, au Canada, les communautés francophones vivant en milieu minoritaire se caractérisent le plus souvent par une incomplétude institutionnelle et que le taux de perceptibilité

du français y est faible ou moyen. De plus, les francophones de ces communautés ont nettement l'impression d'appartenir à une minorité. La région située au nord et à l'est du Nouveau-Brunswick constitue l'exception à la règle et il est clair que certaines régions de l'Ontario sont tout près d'être considérées aussi comme des régions majoritaires.

* * *

Pour conclure, j'aimerais revenir brièvement à ma problématique initiale et dire quelques mots sur les trois principales conséquences du manque de visibilité des groupes qui vivent en milieu minoritaire.

Premièrement, l'absence de visibilité permet à la majorité anglophone d'agir comme si aucun francophone ne vivait au sein de sa communauté. Elle a tendance à nier les besoins particuliers des francophones – tels que la création d'un centre communautaire ou d'une école française – parce que, selon sa perception, la ville est, à toutes fins pratiques, anglophone.

Deuxièmement, la majorité présume d'emblée qu'il n'est pas nécessaire de mettre sur pied des services essentiels pour francophones puisqu'il n'y a personne pour les utiliser. Ce n'est qu'en 1999, et suite à un lobby important de la part de la communauté francophone, que le Calgary Immigrant Association a finalement embauché une personne pour consacrer un après-midi par semaine à répondre aux nouveaux arrivants parlant français. Auparavant, ces derniers devaient trouver un interprète ou tenter de compléter leur dossier dans une des huit autres langues utilisées depuis plusieurs années à l'Association.

Troisièmement, lorsque la majorité regarde la composition culturelle de sa communauté, elle a tendance à en ignorer la composante francophone. Des groupes plus visibles, les Asiatiques et les Africains par exemple, sont plus facilement pris en compte.

L'imperceptibilité du fait français en milieu minoritaire est beaucoup plus qu'un simple fait ennuyeux, elle conduit à des problèmes qui peuvent miner les chances de survivance et de développement de sociétés francophones tout entières. En réaction, de plus en plus de leaders des diverses communautés francophones

du Canada travaillent maintenant à assurer une plus grande visibilité aux leurs.

Références

- Cardinal, Linda, Jean Lapointe et J. Yvon Thériault (1994), *État de la recherche sur les communautés francophones hors Québec 1980-1990*, Ottawa, CRCCF.
- Cohen, Anthony P. (1985), *The Symbolic Construction of Community*, London, Tavistock.
- Giles, Howard, Richard Y. Bourhis et Donald M. Taylor (1977), « Towards a theory of language in ethnic group relations », dans Howard Giles (dir.), *Language, Ethnicity, and Intergroup Relations*, London, Academic Press, p. 307-348.
- Maxwell, Thomas (1977), *The Invisible French*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press.
- O'Keefe, Michael (1998), *Francophone Minorities : Assimilation and Community Vitality*, Ottawa, Ministère du Patrimoine, Gouvernement du Canada.
- Savas, Daniel (1990), *La francophonie en ville : vivre comme francophone en milieu urbain*, Rapport final présenté à la FFHQ.
- Statistic Canada (1993), *Profile of Census Tracts in Edmonton – Part A*, Cat. No. 95-385, Ottawa, Ministère de la Science, de l'Industrie et de la Technologie.
- Stebbins, Robert A. (1994), *The Franco-Calgarians : French Language, Leisure, and Linguistic Life-style in an Anglophone City*, Calgary, Detselig Enterprises.
- Stebbins, Robert A. (2000), *The French Enigma : Survival and Development in Canada's Francophone Societies*, Calgary, Detselig Enterprises.